

## Procès-verbal

**3<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville tenue le mardi 3 mai 2022 à 19 heures, dans la salle du conseil de l'édifice Denis-Giguère au 305, rue Racine à Québec.**

### **Étaient présents**

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Monsieur Marc Savard	Secrétaire
Monsieur Francis Bouchard	Trésorier
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Linda Duchaine	Administratrice
Madame Isabelle Duchesneau	Administratrice
Monsieur Richard Lebel	Administrateur

### **Étaient également présents**

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville-Les Châtel
Madame Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme de la Ville de Québec
Monsieur Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Madame Lucette Bouchard	Secrétaire de rédaction

### **QUORUM**

Outre les personnes mentionnées précédemment, 6 citoyens assistent à la rencontre. Le quorum est atteint.

# Ordre du jour tel qu'adopté

## 2<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le mardi 3 mai 2022, à 19 heures

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Assemblée publique de consultation sur le projet : [Interdire l'hébergement touristique au rez-de-chaussée de locaux commerciaux dans la rue Racine](#)
4. Demande d'opinion au conseil de quartier sur : [Interdire l'hébergement touristique au rez-de-chaussée de locaux commerciaux dans la rue Racine](#)
5. Présentation du projet de mobilité à Loretteville d'Accès transports viables
6. Période d'information de la conseillère municipale
7. Questions et commentaires du public
8. Dossiers du conseil de quartier
  - 8.1 Mise à jour sur le projet de sécurité routière : affiches « Ralentissez »
  - 8.2 Possibilité d'un 3 000 \$ additionnel pour la sécurité routière en 2022
  - 8.3 Facebook du conseil de quartier : publicité (organisme sans but lucratif vs entreprises commerciales)
9. Dossiers concernant le quartier
  - 9.1 Tests de vitesse sur la rue du Golf (résolution)
10. Adoption de procès-verbaux :
  - 2 juin 2020
  - 1<sup>er</sup> février 2022 – Assemblée spéciale d'élection
  - 1<sup>er</sup> février 2022 – Assemblée ordinaire
  - \*1<sup>er</sup> mars 2022 – Séance sans quorum (pas de procès-verbal)
  - 12 avril 2022 – Assemblée spéciale
11. Fonctionnement du conseil
  - 11,1 Suivi du budget
  - 11,2 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction des PV
  - 11,3 Correspondance
12. Varia
13. Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

### **22-05-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Jean-Sébastien Mathon propose l'ouverture de l'assemblée et invite Mme Lyse Pelletier à faire la lecture de l'ordre du jour.

### **22-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Pelletier fait la lecture de l'ordre de jour. Au point 12 - Varia, elle propose l'ajout de trois sujets de discussion :

- 12.1 Lançons le printemps
- 12.2 Station-service, coin Racine et des Étudiants
- 12.3 Corridors scolaires

*Sur la proposition de Mme Nancy Beaupré et appuyée par M. Richard Lebel, l'ordre du jour incluant les ajouts proposés est adopté à l'unanimité.*

### **22-05-03 Assemblée publique de consultation sur le projet :**

[Interdire l'hébergement touristique au rez-de-chaussée de locaux commerciaux dans la rue Racine](#) / R.C.A.6V.Q. 4.

Cette consultation porte sur le retrait de l'usage C-10 permettant d'interdire les établissements hôteliers au rez-de-chaussée, et ce, sur une portion de la rue Racine. M. Mathon apporte certaines précisions sur le déroulement de cette consultation. Il mentionne que le conseil d'administration et les personnes présentes pourront poser leurs questions de concert à chaque présentation (points 3 et 4). Il invite Mme Nathalie Cournoyer à prendre la parole.

Mme Cournoyer définit en premier lieu la notion de [Charte](#) qui donne des pouvoirs additionnels à la Ville de Québec en vertu d'une loi provinciale. Elle explique le processus de consultation et d'adoption des modifications au Règlement. Par la suite, elle détaille les modifications au règlement d'urbanisme pour les zones 63 357Mb, 63 365Mb, 63 366Mb et 63 368Mb à l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Il s'ensuit une période de questions.

### **22-05-04 Demande d'opinion au conseil de quartier sur :**

[Interdire l'hébergement touristique au rez-de-chaussée de locaux commerciaux dans la rue Racine](#) / R.C.A.6V.Q. 4.

À la suite de la présentation de Mme Cournoyer et de la période de questions, un vote à main levée auprès des membres du conseil d'administration confirme leur appui au projet de modifications réglementaires R.C.A.6V.Q. 4. On retrouvera le compte rendu des présentations aux points 3 et 4 sur le site de la Ville de Québec. Mme Asselin, conseillère municipale, se dit favorable aux modifications proposées au Règlement.

### **Résolution 22-CA-14**

**Objet : Modifications au Règlement R.C.A.6V.Q. 4.**

*Sur la proposition de Mme Lyse Pelletier et appuyée par M. Francis Bouchard, **il est résolu d'accepter les modifications au règlement R.C.A.6V.Q. 4, telles que proposées.***

**Adoptée à l'unanimité**

## **22-05-05 Présentation du projet Mobilité.s à Loretteville d'Accès transports viables**

M. Mathon invite M. Alec de Melo, chargé de projet chez Accès transports viables à prendre la parole. M. de Melo développe toutes les étapes du processus enclenché de Mobilité.s. En partenariat avec la Ville de Québec et avec la collaboration du conseil de quartier de Loretteville et de certains organismes communautaires, ce projet vise à dévoiler les opportunités et le potentiel de mobilité durable de quatre secteurs en périphérie de la ville : Loretteville, Saint-Apollinaire, Saint-Étienne-de-Lauzon et Stoneham-et-Tewkesbury. Avec les membres de la communauté et les citoyens, cette démarche participative permettra de dévoiler un diagnostic sur les enjeux ainsi que les éléments d'une campagne de communication. Différents outils sont prévus tels : ateliers, capsules vidéo, forums, publication des résultats, affichage, etc., afin de faire la promotion de la mobilité durable.

Au terme de ce projet, qui se déroule de 2021 à 2023, l'expérience acquise auprès des quatre milieux ciblés sera mise à profit pour produire l'offre à l'ensemble des municipalités périurbaines et organismes.

Le projet de Loretteville a été présenté aux citoyens lors du conseil de quartier du 7 septembre 2021. L'opinion publique étant un élément majeur à la réussite de [Mobilité.s](#), un atelier d'échanges sur la mobilité durable et les transports collectifs et actifs se tiendra le 13 juin 2022 à l'édifice Denis-Giguère, de 18 à 20 heures, à Loretteville. L'inscription est obligatoire. Cette rencontre, propice au dialogue, consiste à mieux refléter les points de vue des citoyens et d'établir une compréhension commune de la mobilité durable.

### **Période de questions**

**Q.-** M. Marc Savard. Quel est l'horaire de l'atelier ?

**R.-** M. Alec de Melo. De 18 h à 20 h.

**Q.-** Mme Lyse Pelletier. Est-ce qu'un portrait des habitudes de déplacement a été produit ?

**R.-** M. Alec de Melo. Oui. Une enquête sur les habitudes de déplacement des citoyens de Loretteville a été diffusée du 15 septembre au 15 octobre 2021. Une marche de repérage automnale a eu lieu le 17 novembre 2021 et une marche de repérage hivernale le 31 mars 2022. De plus, d'autres données existent du ministère des Transports en appui à ce projet.

**Q.-** M. Richard Lebel. Est-ce que Transports viables détient des statistiques récentes sur le service Flexibus ?

**R.-** M. Alec de Melo. Non. Le projet est trop récent pour avoir de réelles données.

**C.-** Mme Marie-Josée Asselin fournit les données de Flexibus en date du 7 mars 2022, soit 8 200 réservations. C'est exponentiel chaque semaine.

**Q.-** Mme Caroline Mineault. Pourquoi Loretteville a-t-elle été choisie pour ce projet ? Est-ce qu'Accès transports viables a considéré l'offre du transport actif (marche et vélo) seulement à l'intérieur du quartier ou s'ils ont aussi considéré les déplacements vers les lieux de travail ?

**R.-** M. Alec de Melo. Les deux. Accès transports viables envisage faire une carte de Loretteville avec, entre autres, une piste cyclable qui rejoindrait les autres quartiers de la ville.

**C.-** Mme Caroline Mineault précise que le nerf de la guerre à Loretteville est le déplacement vers d'autres secteurs, dont Sainte-Foy. Pour mobiliser les

citoyens, il serait bien de considérer tous ces éléments dans l'offre du transport actif.

R.- M. Alec de Melo. Pour les autres moyens de transport, cette idée pourra être davantage approfondie.

Q.- M. Mario Marchand. Est-ce que je dois contacter Accès transports viables pour l'ajout de pistes cyclables ?

R.- M. Alec de Melo. Non.

S C.- Mme Marie-Josée Asselin propose de recevoir les demandes d'ajout de piste cyclable par courriel. Elle les transmettra à qui de droit à la Ville.

Q.- Mme Linda Duchaine. Est-ce c'est lors de la rencontre du 13 juin qu'ils pourront recevoir un portrait sur les habitudes de déplacement, et ce, à la suite de leurs observations ?

R.- M. Alec de Melo. Oui, partiellement. Ils ont déjà reçu un rapport des deux marches du 17 novembre 2021 et du 31 mars 2022.

Q.- Mme Caroline Mineault. Par quel moyen allez-vous inviter la population à la rencontre du 13 juin prochain ?

R.- M. de Melo. Via les partenaires, dont le conseil de quartier, Internet, Facebook et leurs groupes, etc.

Q.- M. Marc Savard. Avez-vous une affiche papier parce qu'Internet est restrictif ? On pourrait les installer dans différents commerces de la rue Racine.

S R.- M. Alec de Melo. Oui, on a une affiche. M. de Melo la transmettra aux administrateurs du conseil de quartier par courriel.

S C.- M. Jean-Sébastien Mathon transmettra les adresses courriel à M. de Melo.

C.- Mme Lyse Pelletier propose de partager l'affiche avec d'autres partenaires.

Q.- M. Richard Lebel. Est-ce que c'est la même chose que le courriel de Accès transports viables que je reçois régulièrement ?

R.- Mme Linda Duchaine. Non. Ce que vous recevez est une infolettre.

C.- Mme Lyse Pelletier demande une cinquantaine d'exemplaires de l'affiche. En sus des commerçants de la rue Racine et des partenaires, elle propose d'ajouter les conseils d'établissements, les écoles, etc.

C.- Mme Marie-Josée Asselin souhaite une belle continuité dans ce beau projet.

### **Résolution 22-CA-15**

**Objet : Résolution pour la participation à l'atelier d'échanges du 13 juin 2022 dans le cadre du projet Mobilité.s d'Accès transports viables**

**Considérant que** la mission du conseil de quartier est de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions municipales qui concernent leur quartier ;

**Considérant que** le conseil de quartier a été approché par Accès transports viables à titre de partenaire principal ;

**Considérant que** l'atelier d'échanges sur la mobilité durable, organisé par Accès transports viables, concerne les citoyens et des acteurs du quartier de Loretteville ;

**Considérant que** le conseil de quartier sera un partenaire de cet atelier d'échanges et qu'il y participera ;

**Considérant que** le conseil de quartier peut faciliter la tenue de l'activité en offrant, entre autres, différents services ;

**Considérant que** le conseil de quartier ne sera responsable d'aucuns frais à payer pour la tenue de cette activité ;

Sur la proposition de M. Francis Bouchard et appuyée par M. Marc Savard, **il est résolu que** le conseil de quartier entreprenne des démarches afin de faciliter la présentation et la tenue d'un atelier d'échanges sur le projet intitulé Mobilité.s.

**Adoptée à l'unanimité**

## **22-05-06 Période d'information de la conseillère municipale**

### **a) Distribution d'arbres de la Ville**

À partir de 7 heures le samedi 7 mai au stationnement de l'aréna des Deux Glaces à Val-Bélair. Des affichettes de *Mai sans tondeuse* seront disponibles.

### **b) Mois de mai sans tondeuse**

La Ville y participe pour favoriser la pollinisation des abeilles et des insectes pollinisateurs. Elle collaborera en retardant, pour la première fois, la tonte de certains terrains municipaux, dont celui de l'édifice Denis-Giguère. Du 1<sup>er</sup> au 31 mai, afin de rendre le geste visible, il est possible de se procurer des affichettes à la bibliothèque de Neufchâtel sur la rue Blain ou au Grand Marché de Québec.

### **c) Place éphémère**

En collaboration avec les organismes communautaires, la Place éphémère est de retour cet été. Présentement, le comité de Place éphémère est en processus d'organisation.

### **d) Lançons le printemps**

L'activité se tiendra sur la promenade de la rue Racine, le dimanche 15 mai de 11 h 30 à 14 h 30, en collaboration avec les organismes communautaires. Le conseil de quartier y participera. Les citoyens sont invités à s'y rendre vers 10 h 30.

### **e) Parlons Loretteville**

L'équipe de Parlons Loretteville a demandé à la Ville de Québec de procéder au nettoyage du site de la Place éphémère.

### **f) Flexibus**

Ce service fonctionne très bien. L'objectif est d'amener les gens des territoires moins bien desservis vers des services où il y a plus de fréquence. Ce projet-pilote est en action depuis le 7 mars 2022 dans la couronne nord de Québec. Il y a trois Flexibus dans les secteurs du nord-est de Québec (Wendake, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles et Notre-Dame-des-Laurentides), du nord-ouest (Val-Bélair et Loretteville) et de l'est de Beauport (Courville et Montmorency).

### **g) Revitalisation de la rue Racine**

L'annonce a été faite à la fin mars pour revitaliser la rue Racine. En parallèle, il y a des captations sur la vitesse, le nombre de véhicules, la quantification des déplacements, etc. Il faut regarder la situation dans son ensemble, afin de mieux alimenter les réflexions. La rue et les trottoirs étant fort étroits, il est impossible d'y implanter une piste cyclable. Donc, la captation vidéo est un outil essentiel pour procéder au réaménagement de la rue Racine.

### **h) Garage Irving sur la rue Racine**

La Ville regarde ce qui peut être fait. Il faut prendre en considération que plusieurs quartiers de la ville disposent de terrains semblables en attente d'aménagement.

- Q.-** Mme Isabelle Ducheneau. Est-ce que Loretteville sera retenue pour bénéficier d'actions mises en œuvre par la Ville ?
- R.-** Mme Marie-Josée Asselin. Le terrain doit être décontaminé par le propriétaire. Il y a des analyses environnementales en cours. Il n'y a aucune mise en vente pour l'instant. La fermeture du garage est définitive.

## **22-05-07 Questions et commentaires du public**

- C.-** M. Richard Lebel - Flexibus. Le boulevard Johnny-Parent est moins bien desservi en transport en commun, particulièrement à la rue Lessard vers de l'Ormière.
- R.-** Mme Marie-Josée Asselin. La fréquence vers de l'Ormière est déjà assurée par le RTC ou par les services de Flexibus plus au nord.
- Q.-** M. Richard Lebel. Est-ce que le terrain de la station-service sur la rue de l'hôpital est contaminé ?
- R.-** Mme Marie-Josée Asselin. Oui. Les normes environnementales ont beaucoup changé depuis le temps pour la décontamination. Les coûts seraient élevés. La Ville n'a aucun projet d'aménagement : parc, jardins, etc. sur ce site.
- C.-** Mme Isabelle Duchesneau. Pour un parc, il n'est pas nécessaire de le décontaminer totalement. Il serait possible d'en aménager une partie par la plantation d'arbres et d'arbustes.

Le temps attribué à ces échanges étant révolu, M. Mathon propose aux membres de revenir à l'ordre du jour en permettant aux personnes présentes de s'exprimer sur d'autres sujets.

- C-** M. Benoît Quirion aborde le sujet du transport en commun. Selon M. Quirion, les autobus sont la plupart du temps vides et les autobus articulés sont inappropriés les samedi et dimanche. Il soulève la présence de trous qui n'ont pas été réparés, et ce, depuis deux ans au coin de la rue de l'Hôpital et du boul. des Étudiants. Il indique que les passages pour piétons face au Piolet, sur la rue Racine, exigeraient d'être repeints.
- Q.-** M. Benoît Quirion demande qui va payer pour la construction du tramway et combien cela coûtera pour l'administrer et pour l'entretenir.
- R.-** Mme Asselin l'invite à composer le 311 pour les remarques portant sur les trous de rue et le passage pour piétons. Pour le tramway, l'entretien se fera avec le budget d'opération du transport en commun. Elle lui suggère de lui acheminer un courriel pour toutes questions le préoccupant. Mme Asselin s'engage à lui répondre.
- Q.-** Mme Caroline Mineault. Elle est préoccupée par les locaux vides sur la rue Racine. Est-ce qu'il y a une stratégie pour approcher les commerçants, afin de les inciter à s'installer ici et aussi pour mobiliser la population ?
- R.-** Mme Marie-Josée Asselin. À la suite de l'annonce, un sondage a été transmis aux commerçants. Peu de réponses, dont la cause serait le mode de distribution. Les commerçants ont été rencontrés pour la présentation des programmes. Cette année, les municipalités ciblées vont se partager 400 000 \$, principalement pour créer une synergie entre les commerçants et avoir un tissu commercial fort. Les nouveaux arrivants veulent de l'aide pour le réseautage, etc.
- Q.-** Mme Isabelle Duchesneau demande la liste des programmes offerts aux commerçants. Comment peut-on convaincre les gens à s'installer sur Racine

plutôt que sur de l'Ornière ? Cette question restera en suspens pour discussions ultérieures.

**S** **R.-** M. Jean-Sébastien Mathon va acheminer la liste par courriel. Pour la 2<sup>e</sup> fois, le temps attribué à ces échanges étant révolu, M. Mathon propose un vote aux membres à main levée. Il demande qui souhaite poursuivre les discussions sur la revitalisation de la rue Racine. À l'unanimité, on reprend l'ordre du jour au point 8.

Mme Pelletier porte à l'attention des personnes présentes que la revitalisation de la rue Racine outrepassa les fonctions du conseil de quartier. Une structure est en train de se mettre en place avec les commerçants et les citoyens. Le conseil de quartier apportera son support et sa collaboration au moment opportun.

## **22-05-08 Dossiers du conseil de quartier**

### **8,1 Mise à jour sur le projet de sécurité routière : affiches « Ralentissez ! »**

Mme Pelletier rappelle que l'installation de ces affiches servira à sensibiliser les automobilistes pour réduire la vitesse dans les rues résidentielles, aux abords des écoles, des parcs et des résidences de personnes âgées. Elle informe l'assemblée d'un appel de Mme Beaupré auprès d'un fournisseur pour la production d'affichettes de gazon. Quelques propositions sont à discuter pour 200 affiches :

- avec une couleur : 1 260 \$
- avec deux couleurs : 1 580 \$

**S** Le conseil de quartier dispose d'un budget de 3 000 \$. Le concepteur d'affiches doit leur suggérer quelques modèles. Par la suite, Mmes Pelletier et Beaupré feront part aux administrateurs de leur recommandation. Pour l'installation sur les terrains, une réflexion est enclenchée. Mme Pelletier demande aux administrateurs de lui transmettre, par courriel, des suggestions de rues et/ou de résidences. Elle évoque la question de la rotation des affiches. Un budget sera prévu à cet effet pour rembourser les coûts inhérents à l'essence. Mme Beaupré prévoit que cette campagne pourrait débiter au mois de juin prochain.

**C.-** Mme Marie-Josée Asselin suggère de vérifier auprès du 311 pour connaître les rues qui ont le plus d'achalandage et de haute vitesse.

**C.-** Mme Caroline Mineault encourage les administrateurs à consulter le mémoire *Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec 2020-2024*, produit par le conseil de quartier de Loretteville en 2020.

### **8.2 Possibilité d'un 3 000 \$ additionnel pour la sécurité routière en 2022**

Mme Pelletier avise l'assemblée qu'un montant de 3 000 \$ a été accordé par la Ville en plus de celui déjà remis en 2021 et reporté à 2022, dans le cadre de sa *Stratégie de sécurité routière 2020-2024*.

**S** M. Mathon mentionne qu'il faut définir un nouveau projet, afin d'encaisser le montant supplémentaire de 3 000 \$. Différentes propositions ressortent des administrateurs. Mme Pelletier propose d'augmenter la production d'affiches de 200 à 500. Mme Beaupré suggère de produire des affiches de taille plus grande ou de différents formats ainsi que des fanions pour la rue Racine. Mme Asselin



souhaiterait plus de signalisations près de Place éphémère. Le conseil de quartier doit se réunir pour en discuter.

**Q.-** M. Francis Bouchard veut savoir quel est le rôle du conseil de quartier dans les intentions de la Ville de rendre les routes plus sécuritaires.

**R.-** Mme Marie-Josée Asselin. Les conseils de quartier doivent s'en tenir à la sensibilisation et à la conscientisation à la vitesse.

Étant donné la disponibilité restreinte des membres du conseil de quartier, Mme Asselin propose que le conseil de quartier s'adjoigne de l'aide extérieure pour placer les affiches et de profiter d'événements tels la Fête des voisins pour les remettre aux citoyens.

### **8.3 Facebook du conseil de quartier : publicité (organisme sans but lucratif vs entreprises commerciales)**

Mme Pelletier précise l'origine de ce point à l'ordre du jour : un commerçant a demandé de présenter ses activités sur Facebook. Il a été décidé de ne pas acquiescer à la demande. Mme Asselin est favorable à faire la promotion des activités des commerçants dans un souci d'entraide.

**Q.-** M. Francis Bouchard demande si le conseil de quartier détient une charte d'utilisation de Facebook.

**S R.-** Mme Lyse Pelletier. Non. En collaboration avec Mme Duchaine, elle suggère de rédiger une proposition, à savoir ce que l'on met ou pas sur Facebook tant pour les commerces que pour le communautaire. Les administrateurs devront éventuellement se pencher sur cette question.

## **22-05-09 Dossiers concernant le quartier**

### **9.1 Tests de vitesse sur la rue du Golf (résolution)**

M. Mario Marchand fait un topo sur les démarches qu'il a entreprises pour diminuer la vitesse sur la rue du Golf. Des mesures seront bientôt mises en place par la Ville. Il souhaiterait que la Ville livre les résultats de la compilation des données lors d'une séance du conseil de quartier. Mme Pelletier fait la lecture d'une résolution dans ce sens.

### **Résolution 22-CA-16**

#### **Objet : Présentation des tests de vitesse sur la rue du Golf (Loretteville)**

**Considérant qu'**à la suite d'une demande de M. Mario Marchand, résident de la rue du Golf à Loretteville, le Service des transports de la Ville de Québec effectue des relevés pour connaître la vitesse des automobilistes sur la section de la rue du Golf sise entre les rues Charles-Garnier et Muguet-des-Bois.

**Considérant que,** une fois terminé, le Service des transports de la ville souhaite partager les résultats de ses relevés lors d'une assemblée régulière du conseil de quartier de Loretteville.

*Sur la proposition de M. Francis Bouchard et appuyée par Mme Isabelle Duchesneau, **il est résolu que** le conseil de quartier de Loretteville invite un représentant du Service des transports de la Ville de Québec à venir présenter les résultats des relevés effectués sur la vitesse des automobilistes sur la rue du Golf, lors d'une assemblée régulière du conseil de quartier de Loretteville.*

**Adoptée à l'unanimité**

## **22-05-10 Adoption de procès-verbaux**

- 2 juin 2020

*Sur la proposition de Mme Nancy Beaupré et appuyée par Mme Lyse Pelletier, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

- 1<sup>er</sup> février 2022 - Assemblée spéciale d'élection

*Sur la proposition de Mme Linda Duchaine et appuyée par M. Marc Savard, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

- 1<sup>er</sup> février 2022 - Assemblée ordinaire

*Sur la proposition de M. Francis Bouchard et appuyée par M. Marc Savard, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

- \*1<sup>er</sup> mars 2022 - Séance sans quorum (pas de procès-verbal)

Pas de proposition. Le conseil de quartier prend acte de cette séance de travail.

- 12 avril 2022 - Assemblée spéciale

Ce procès-verbal sera adopté lors de la prochaine séance du mois de juin.

## **22-05-11 Fonctionnement du conseil**

### **11,1 Suivi du budget**

M. Francis Bouchard indique qu'il reste un montant de 4 181,43 \$ au budget de fonctionnement, incluant le 3 000 \$ de la Ville. Un chèque de 100 \$ est remis à Mme Lucette Bouchard pour la rédaction du procès-verbal de l'AGA du 5 avril 2022. Voir la résolution CA-20-04 adoptée le 7 janvier 2020.

### **11,2 Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire**

#### **Résolution CA-22-17**

#### **Objet : Paiement de travaux de la secrétaire de rédaction**

*Sur la proposition de Mme Nancy Beaupré et appuyée par M. Richard Lebel, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 100 \$ à Mme Lucette Bouchard pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 3 mai 2022, à la réception des documents.*

**Adoptée à l'unanimité**

### **11,3 Correspondance**

Mme Asselin a reçu une lettre de M. Boivin concernant l'éclairage du terrain de pétanque. Finalement, le club de pétanque a trouvé une solution.

## **22-05-12 Varia**

### **12,1 Lançons le printemps**

Cette activité se tiendra le 15 mai de 11 h 30 à 14 h 30. Le conseil de quartier n'a pas de kiosque. Toutefois, Mme Pelletier suggère d'y apporter certains dépliants, dont ceux sur la sécurité routière, la Place éphémère, etc.

## **12,2 Station de service Irving**

Déjà discuté au point 22-05-06

## **12,3 Corridors scolaires**

Lors du conseil de quartier du 7 juin, une personne de la Ville de Québec fera une présentation sur les aménagements des corridors scolaires, ainsi que sur les limites de vitesse dans le quartier. Mme Pelletier constate qu'il n'y a pas eu d'aménagement de pistes cyclables pour la plupart des rues considérées pour les corridors scolaires. Souvent, les jeunes vont à l'école en vélo et doivent circuler sur la rue, ce qui n'est pas plus sécuritaire.

Mme Asselin annonce qu'une piste cyclable viendra relier Loretteville à Val-Bélair, du côté sud du viaduc de la route Sainte-Geneviève à la rue de la Volière à Val-Bélair.

**C.-** Mme Isabelle Duchesneau souhaite que Loretteville accueille une patinoire réfrigérée près de la rue Racine. Une telle acquisition faciliterait la venue de commerçants sur la rue Racine.

**S** **C.-** Mme Marie-Josée Asselin mentionne qu'il n'y a rien de prévu au programme d'investissements. Elle vérifiera et en informera le conseil de quartier. Elle propose que le conseil de quartier invite un représentant des Sports et Loisirs de la Ville pour obtenir de l'information sur les projets à venir ainsi que sur la façon dont les budgets sont attribués.

## **22-05-13 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue au mardi 7 juin prochain à 19 heures.

*Sur la proposition de M. Francis Bouchard et appuyée par Mme Linda Duchaine, la séance est levée à 21 h 25.*

---

Lyse Pelletier, Présidente

---

Marc Savard, Secrétaire